



Transports Scolaires 2025/2026

DECHARGE

Elèves Maternelles et Elémentaires

Le présent formulaire vise à décharger Mauges Communauté de sa responsabilité au regard de son règlement des transports scolaires et plus précisément de son article 5.1 qui impose :

« Pour les élèves des classes maternelles et élémentaires (1er degré), l'accès au véhicule ne pourra être autorisé que s'il y a accompagnement d'un adulte à la montée et à la descente du car ou à défaut par une personne plus âgée (collégien ou lycéen). »

Extrait du Règlement des Transports Scolaires, p.10

Je soussigné(e) (*Nom-Prénom*) _____

représentant légal de l'élève (*Nom-Prénom*) _____

scolarisé à l'école (*Nom de l'établissement scolaire*) _____

- Reconnais que mon enfant a toutes les capacités pour accéder et attendre seul au point de montée le matin ainsi qu'à rentrer seul à mon domicile le soir,
- Dégage Mauges Communauté de toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident de quelque nature qu'il soit, qui intervientrait avant la montée ou après la descente du véhicule,
- Renonce à tout recours éventuel à l'encontre de Mauges Communauté.

Le Déclarant

Date :

Signature :

→ Formulaire à retourner :

Par courrier à l'adresse suivante : MAUGES COMMUNAUTÉ - Service Mobilités, 1 Rue Robert Schuman, La Loge - CS 60111 - Beaupréau, 49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES Cedex

Par mail à l'adresse suivante : mooj@maugescommunaute.fr

Pour tous renseignements : 02.41.70.13.61.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des transports scolaires. Les données seront conservées pour une durée de deux ans à compter de votre inscription. Les destinataires des données sont le service Mobilités de Mauges Communauté, les Communes et les Etablissements scolaires. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : mooj@maugescommunaute.fr